

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)
 MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE AMAILLOUX (mairie-amaillox@cc-parthenay.fr)
 - AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00081326	Commune	AMAILLOUX
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	vendredi 31 mai 2024 à 10h45
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	MÉLODIE MEON
Point de surveillance	0000000728 CENTRE BOURG	Type visite :	D1
		Type d'eau :	

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	16,9 °C		25	
Chlore libre	0,10 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00081327 Référence laboratoire : 24053004634201

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	20 UFC/mL			
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	10 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Turbidité néphélométrique	0,51 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	585 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,02 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	30 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00081326)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Niort le 10 juin 2024

Pour le Directeur Général, l'Ingénieur du Génie
Sanitaire

